

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.



LE LION ET L'OURS

Un ours en son trou maugréait
 Sur sa qualité de sujet.
 Toujours obéir, quel supplice !
 Et peut-on croire à la justice,
 Quand on voit sujet détesté
 Et tyran bien haut exalté !
 Oui, vraiment ! les parts sur la terre
 Sont faites de pire manière.
 Le roi lion, par là passant,
 Surprit alors le mécontent.
 Jugez de la déconfiture
 De notre pauvre créature.
 Oh ! calme-toi, dit le lion :
 Plus jamais de punition ;
 Que tous tes désirs s'accomplissent
 Et que les autres t'obéissent.
 Commande à mes sujets,
 Les hôtes des forêts.
 Rarement pareille aventure
 Prend aussi riante tournure.
 Notre ours en rend grâces aux cieus,
 Et sur le trône de son mieux
 S'établit, lourdement se pose,
 Lève la tête, enfin suppose
 Qu'on le trouve majestueux.
 Travail pourtant infructueux :
 Car rires moqueurs et murmures,
 Quolibets de toutes natures
 Circulent par toute la cour.
 L'un dit : D'où tombe-t-il, cet être ?
 Un autre reprend à son tour :
 Voyez la rondeur de ce maître !
 Vint ensuite le plus futé,
 Qui dit, après s'être gratté :
 Le port, l'air pesant, la grimace,
 Du Sire enfin toute la masse

Me donne, à moi, l'illusion
 D'un ours. Malheur ! Dérision !
 C'en était trop ! et devers sa tanière,
 Notre ours s'enfuit de rapide manière.
 Et même on l'entendit jurer
 De ne jamais plus murmurer.

MORALE

Obéir est facile,
 Commander difficile.
 Quiconque traudit son destin,
 Risque d'avoir pire à la fin.
 F. DE ST-D.

HISTOIRE DE CHICOUTIMI

CHAPITRE IV
 LES POSTES
 (Suite)

Le R. P. Coquart mourut à Chicoutimi le 4 juillet 1765 : *Anno 1765, die julii quartâ, obiit apud Shekutimum R. P. Godfridus Coquart, montanensium missionarius.*

(Signé) J. B de la Brosse,
 Miss. à Soc. J.

Le vieux missionnaire avait inscrit et signé son dernier acte de baptême à Tadoussac, le 8 juin 1765, moins d'un mois avant sa mort.

Il semble s'être hâté de venir à Chicoutimi pour y mourir. Dans les dernières années de sa vie, il séjourna davantage aux Eboulements ; c'est pourtant à Chicoutimi qu'il devait conquérir définitivement sa couronne de gloire éternelle.

Mgr Tanguay, dans son *Répertoire du clergé*, affirme qu'il fut inhumé par le P. de la Brosse ; mais des notes que nous avons en

notre possession nous démontrent que ce dernier ne fut présent ni à la mort ni à la sépulture du P. Coquart.

Ce fut un jeune homme, employé au Poste, François Verreau, le seul qui sût lire un peu, qui assista le vieux Père, et l'aida à se préparer à la mort en lui lisant les prières des agonisants. Le jeune lecteur était, dit-on, si peu lettré qu'il s'arrêtait souvent pour épeler certains mots.

"Le même François Verreau vivait encore en 1793, lorsque M. Jean-Juste Roy, directeur du séminaire de Québec et chargé, pendant les vacances, de la visite des Postes du Roy, exhuma le corps du P. Coquart pour le transporter et l'inhumer à Tadoussac."

Ainsi celui qui l'avait assisté, et vu mettre dans la fosse préparée par les gens du Poste, put identifier la tombe de l'infatigable apôtre, et raconter les derniers moments de celui qui, après avoir tant de fois parcouru les forêts et sillonné les lacs pour aller porter les derniers sacrements aux mourants, n'eut pas la consolation de les recevoir lui-même, et partit sans se plaindre après s'être préparé seul à la mort, comme un saint, confiant en son Maître et Juge, pour aller recevoir la récompense due à ses souffrances, à son abnégation et à ses immenses travaux pour le salut des âmes.

LIVIVS.

(A suivre.)

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr 50 cent.

Pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction, s'adresser à

EUG. TREMBLAY,

Gérant de l'OISEAU-MOUCHE,
Séminaire de Chicoutimi,
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de la DÉFENSE, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 18 Novembre 1899

LATINS ?

C'est la première fois que je mets par écrit l'observation suivante; mais j'en ai parlé si souvent à mes amis que "la chose n'est pas nouvelle à Ottawa".

Vous dites (*L'Oiseau-Mouche* du 4 novembre) parlant des Canadiens-français : "notre patriotisme latin", comme si nous étions de race latine, ce qui n'est pas.

Le latin existe chez nous par l'instruction des colléges. Il n'est pas dans le sang—il est dans les idées de ceux qui se font instruire au régime latin. La masse des Canadiens-français n'a rien de commun avec la race latine—pas plus que les Suédois ou les Persans.

L'origine des populations de la Haute-Normandie, de l'Anjou, du Poitou n'est pas un mystère; personne ne s'avisera de dire que les Celtes, puis les Francs, puis les Normands, qui ont, à tour de rôle, peuplé ces régions et fondu leurs éléments ensemble, étaient des Latins.

Mon calcul divise le groupe canadien-français en trois estocs : 2/10 celte, 4/10 franc, 4/10 normand.

Nous sortons du milieu qui a formé la langue franque ou française.

Les peuples situés au sud et au sud-est de nous étaient un mélange où le latin occupait beaucoup de place—ils ont formé la langue provençale. Ceux-là peuvent être appelés latins. Mais pas les Canadiens français !

BENJAMIN SULTÉ.

Oui, Latins, parce que Français !

Je m'attendais bien un peu que mon article "Les Latins d'Amérique" donnerait lieu à quelque réclamation; mais je ne prévoyais pas, assurément, qu'il serait l'occasion d'une rectification du genre de celle que l'on vient de lire.

Il y eut un temps où l'on donnait le nom de Latins à tous les peuples de l'Europe occidentale; aujourd'hui, M. Sulté refuse ce qualificatif aux habitants de toute une région de France, celle où vécurent nos ancêtres avant de s'embarquer pour l'Amérique.

En parlant, à propos des Canadiens-Français, de "Latins d'Amérique," de "sang latin," de "patriotisme latin", je n'ai pas eu l'intention d'affirmer par là que nous sommes beaucoup les descendants des peuples du Latium! Pas plus que l'on n'assigne, en une proportion bien notable, cette même origine aux Français, aux Espagnols et aux Portugais, lorsqu'on les adjoint aux Italiens pour former ce qu'il est d'usage aujourd'hui d'appeler les nations latines. Bouillet (1), parlant de la 4^e croisade; dit que "tous les Croisés étaient de *race latine*"; ces Croisés étant des Vénitiens et des Français de la Flandre et de la Champagne, qui croira qu'il coulait notablement de sang du Latium dans les veines de ces gens de Flandre et de Champagne, que l'on dit pourtant être de race latine? Il faut donc reconnaître que, au moyen âge comme aujourd'hui, quand on parle de nations latines ou de race latine, il est peu ou il n'est pas du tout question de la descendance réelle des Albains, des Volsques ou des autres peuples de l'ancienne Italie.

J'ai assez de foi dans la science ethnologique de M. Sulté pour admettre, même les yeux fermés, qu'il donne les véritables proportions des éléments celtique, franc et normand qui composent le groupe canadien-français; il a évidemment raison de dire que les Celtes, les Francs et les Normands, qui ont peuplé notre pays d'origine, n'étaient pas des Latins. Je ne veux pas même rechercher si, durant les quatre ou cinq siècles de l'occupation romaine de la

Gaule, le sang des Celtes ne s'est pas enrichi de quelque dixième ou centième de sang d'Italie.

Je veux seulement, à l'encontre de notre distingué correspondant, émettre l'avis que même les Canadiens-Français ont droit au titre de Latins, malgré leur origine celtique, franque et normande. C'est que cette dénomination de Latins est tout d'abord une affaire de langue. "On réunit quelquefois, dit L. Dussieux (1), ces quatre populations (Espagnols, Portugais, Français, Italiens) pour en former un groupe qu'on appelle *les peuples de race latine*, ce qui n'est vrai que pour leurs langues," langues *dérivées du latin*, ajoute avec raison cet auteur. M. Sulté lui-même, à la fin de son article, semble reconnaître ce rôle de la langue dans l'appellation de peuples latins. Il admet que les peuples vivant au sud de la Loire, et chez qui s'est formée la langue provençale, beaucoup aux dépens du latin, "peuvent être appelés latins." Quant aux Canadiens-Français, ils n'ont pas droit à cette désignation, étant sortis "du milieu qui a formé la langue franque ou française." Mais la langue franque ou française n'est-elle pas, autant que le provençal, dérivée du latin?

Eh bien, oui! Le français, comme le provençal, est né du latin.

Je n'ai pas à apprendre, mais à rappeler seulement à l'érudit M. Sulté que la langue romane se forma, après la chute de l'empire romain, du mélange du latin avec les idiomes en usage dans le monde civilisé d'alors. Pour ce qui est de l'Occident, quatre groupes constituent cette langue romane, savoir: l'italien, l'espagnol (comprenant aussi le portugais), le provençal et le français. J'en appelle à l'autorité du grand Littré (2) pour affirmer l'origine latine de ces quatre groupes, du français comme des autres. La formation de ces quatre groupes fut absolument contemporaine, et ce fut à tort que, en France même, l'on pensa, il y a un ou deux siècles, que notre langue s'était formée plus tard que les autres langues romanes. De plus, affirme l'illustre savant, "le fond latin est aussi pur

(1) *Géographie générale*, 3^e éd., p. 77.

(1) *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie*, 28^e éd., p. 1033.

(2) *Complément de la Préface du Dictionnaire de la langue française*, passim.

dans le français que dans les autres idiomes."

M. Brunetière, qui n'est pas le premier venu en ces matières, n'est pas moins convaincu de la quantité de latin qu'il y a dans le français, lui qui disait dernièrement à Avignon : "Notre langue n'est devenue la langue de Pascal et de Bossuet, de Corneille et de Molière, de La Fontaine et de Racine, qu'en s'appropriant les caractères du latin," etc.

De ce qui précède je conclus, par les propres paroles de M. Sulte, mais contre son sentiment : puisque *les peuples situés au sud et au sud-est de nous, ayant formé la langue provençale, peuvent être appelés latins*, nous, les Canadiens-Français, *sortis du milieu qui a formé la langue franque ou française*, pouvons également être appelés latins.

Toutefois, en cette affaire, on peut aller au delà de ce que pense L. Dussieux, cité plus haut, et dire qu'il y a bien plus qu'une simple question de langage. Je vais tenter de le montrer aussi brièvement que possible.

Le mot n'est que l'un des signes de la pensée et des sentiments ; mais la perfection de ce signe est si grande que Buffon a pu formuler l'axiome célèbre : "Le style, c'est l'homme," axiome dont la justesse a été reconnue de tous.

Eh bien, puisque *le mot, c'est l'idée ; puisque le style, c'est l'homme* ; il faut aller jusqu'au bout, et dire : la langue, c'est le peuple. En d'autres termes, si le style est l'image fidèle des pensées, des sentiments, du caractère même de l'individu, il n'y a pas moins de corrélation entre les pensées, les sentiments, le caractère d'un peuple et la langue qu'il parle.

Or, il y a bien quinze siècles que nous parlons latin, même sans trop nous en apercevoir. Nous avons donc du latin, nous les Français, les Espagnols, les Portugais et les Italiens, non seulement dans la bouche, mais dans le cerveau, dans le cœur, dans le tempérament. Plus que cela, même : nous sommes les héritiers de l'antique civilisation latine, travaillée, perfectionnée, imprégnée de christianisme.

Quand on sait quels germes de transformation ont attaqué la société française de Québec, parce que, durant un siècle à peine,

l'administration y était plus ou moins britannique, et par suite du séjour de régiments anglais dans notre vieille capitale, on se demande ce qui serait advenu de la langue et des mœurs françaises dans la propre cité de Champlain, si le même état de choses s'était continué et avait duré jusqu'à quatre siècles.

Eh bien, l'occupation romaine des Gaules s'est prolongée même bien au delà des quatre premiers siècles de notre ère ; et son influence s'est exercée sur les peuples assujettis avec d'autant plus d'intensité et de succès, que leurs institutions primitives et leurs idiomes grossiers étaient d'avance vaincus par l'assaut d'une organisation savante et d'une langue parfaite. Cette influence fut même si considérable, que, lorsque les barbares eurent supplanté les Romains, ils ne purent l'empêcher de se continuer encore : la latinité persista dans le parler, et les mœurs romaines ne furent point effacées. Au contraire, ce parler et ces mœurs s'imposèrent aux vainqueurs eux-mêmes. "Il y eut donc, dit Ozanam (1), entre la civilisation et la barbarie un rapprochement volontaire, et pour ainsi dire un contrat... Mais, entre toutes les races germaniques, nulle ne se prêta mieux que les Francs à cette alliance qui devait renouer la suite des temps... On voit leurs chefs, pliés sans peine aux mœurs latines, élevés au commandement des légions, faire porter devant eux les faisceaux consulaires, et donner leurs filles aux empereurs." Après le baptême de Clovis, "les siens le saluèrent du nom de consul et d'Auguste. Ses petits-fils furent appelés par les empereurs Justinien et Maurice au secours de l'Italie, en qualité de magistrats de cette vieille Rome dont ils gardaient la pompe, les titres, les traditions."

Ajoutons quelques autres citations à l'appui des mêmes assertions.

"Il ne nous appartient pas—et il serait sans doute infructueux—de rechercher ce qui nous est parvenu du sang ou de l'humeur de nos aïeux celtes et gaulois, dans quelle mesure précise, de quelle façon la conquête romaine et l'immigration franque ont modifié le

tempérament de la race, où s'étaient déjà mêlés plusieurs éléments... Un abîme sépare aujourd'hui le génie celtique de l'esprit français... Quant aux Francs, ce n'est pas par ce qu'ils ont mis en nous de l'esprit germanique que leur action se marque. Ils ont moins déformé qu'excité le tempérament gallo-romain. Ils agissent comme un puissant réactif, ajoutant sans doute aux éléments celtique et latin, (1)" etc.

"Toute la Gaule, dit Guizot, était soumise à l'Empire, et sa civilisation, dans le Midi surtout, était complètement romaine. Dans l'histoire de l'Angleterre ou de l'Allemagne, Rome tient moins de place ; leur civilisation, dans son origine, n'a pas été romaine, mais germanique : ce n'est guère que plus tard qu'elles ont vraiment subi l'influence des lois, des idées, des traditions de Rome. Il en est autrement de notre civilisation ; elle est romaine dès ses premiers pas." (2)

Ailleurs, Guizot parlant de la France telle qu'elle était "à la fin du Xe et au commencement du XIe siècle," écrit : "Au lieu de la diversité radicale, impérissable, de la langue latine et des langues germaniques, deux langues commencent à se former, la langue romane du midi et la langue romane du nord, différentes sans doute, cependant de même origine, de même caractère, et destinées à s'amalgamer un jour. Dans l'âme des hommes, dans leur existence morale, la diversité commence aussi à s'effacer." (3)

J'ai négligé, dans cette étude, les invasions normandes des IXe et Xe siècles, parce qu'elles entrent tout à fait dans la thèse que je soutiens. Les Normands ont exercé, eux aussi, leur influence dans la formation de la langue et du tempérament de nos ancêtres. Mais personne ne soutiendra que, plus que les Francs, ils ont détruit l'empreinte romaine ou latine qu'il y avait dans le parler et les mœurs des provinces françaises. On vient de voir quel était à ce sujet l'avis de Guizot.

Il serait sans doute facile de

(1) G. Lanson, *Histoire de la littérature française*, pp. 7-8.

(2) *Histoire de la civilisation en France, depuis la chute de l'Empire romain*, 16e éd., Vol. I, pp. 35-36.

(3) *Idem*, Vol. III, p. 4.

(1) *La Civilisation chrétienne chez les Francs*, 6e éd., pp. 65-66.

multiplier les citations des auteurs, d'apporter d'autres faits historiques, et de faire valoir de nouvelles considérations en faveur de mes assertions. Mais les développements que j'ai présentés suffisent, il me semble, pour démontrer la grande part qu'il faut faire au latin dans la formation de la langue et de la civilisation du peuple français *tout entier* ; il est même difficile de ne pas admettre que *tout* le sang de France ne compte aussi plus ou moins de latin parmi les éléments qui l'ont constitué. Il y a donc lieu de dire, ce qui d'ailleurs est conforme à l'usage, que les Français de *toutes* les anciennes provinces, et par suite les Canadiens-Français eux-mêmes, sont de *race latine*.—On ne saurait effacer les cinq siècles de l'ère romaine de l'histoire du peuple français, pas plus de l'histoire de la Normandie, de l'Anjou, du Poitou, que de celle des autres provinces du nord ou du midi de la France.

ORNIS.

La France du Travail à Rome

Septembre 1899 (1)

Pour la sixième fois les pèlerins français sont revenus à Rome, se prosterner, au nom des travailleurs, aux pieds de Léon XIII.—Ils sont venus affirmer leur double foi au relèvement moral du monde ouvrier et aux directions sages et désintéressées du Pontife Suprême.

Comme par le passé, monsieur Léon Harmel, le Bon Père, l'éminent industriel du Val-des-Bois, conduisait dans la Ville Eternelle cette délégation. Nous avons tout lieu de croire qu'il a été pleinement satisfait.

Ces pèlerinages que la foule ne comprend pas, et dont les ouvriers même chrétiens se désintéressent trop, ont, à n'en point douter, une haute portée sociale.

On ne passe pas impunément, quand on est de bonne foi, cinq jours entiers dans Rome. Là tout concourt à mettre au point bien des idées. L'éternité de l'Eglise, sa splendeur, sa royale divinité apparaissent d'une façon palpable, pour ainsi dire, l'esprit se sent plus sûr et le cœur s'échauffe au contact de ces monuments de la vérité catholique. Rome patenne

(1) Comme nous l'avons déjà dit, cet intéressant compte rendu nous est venu d'un ami d'Europe. R. B.

en ruines, les temples des dieux renversés, en courbant leurs fronts orgueilleux sous la croix du Christ, l'Eglise triomphante, écrivant dans une série de pages glorieuses l'histoire de ses luttes et de ses victoires, voilà le spectacle.

Puis, au-dessus de tout, de l'histoire comme des hommes, porté dans les airs non comme un roi par des esclaves, mais comme un père par ses enfants, apparaît le Pape, le Docteur infailible.

Qui donc est sorti de la Salle des Cartes où nous est apparu le Pontife Suprême, après avoir écouté cette parole si sage, qui fixe si bien l'idéale conception de la vie humaine, faite de résignation d'une part, mais de légitimes espérances de l'autre ; qui affirme que l'Eglise ne saurait même en considération des plus vives souffrances permettre de sortir du chemin de la foi et de la vertu ; mais qui dit aussi qu'elle n'a garde de dédaigner sur cette terre les intérêts du temps ; qui donc parmi ces ouvriers a pu ne pas comprendre qu'il avait là un allié d'une irrésistible puissance ?

Certes tous l'ont compris, et chacun est parti du Vatican avec cette idée que le plus sûr moyen de voir luire un jour le soleil de la justice sur le monde du travail était de courber toutes les intelligences sous la parole du Pape ; parce que Lui seul pouvait en forçant les consciences diriger les volontés, et parce que Lui seul voulait vraiment incliner au bien la puissance des grands.

Quel n'a point été d'autre part le spectacle présenté !

Dans une salle immense, mais qui cependant n'était point un palais, tous se sont assis à la même table. Et voilà que chaque fois un Prince de l'Eglise est venu partager le repas des ouvriers ; et chacun s'est levé, et il a dit que pour lui cette invitation était un honneur et un bonheur. Honneur, pour celui qui après le Vicaire de Jésus-Christ est le premier dans l'Eglise, de venir s'asseoir à la table de ceux qui sont les derniers dans le monde, bonheur pour les compagnons du Captif Volontaire du Vatican de venir saluer ceux qui pour l'heure consolent le Père, en attendant que, par la volonté Divine et l'effort de tous, ils puis-

sent le délivrer. Et ce n'est pas tout. Pendant cinq jours ces hommes qui travaillent, qui obéissent et qui servent, dont la pensée souvent s'est reportée vers l'antique esclavage pour trouver un exemple de leur propre condition, ces hommes une fois dans leur vie ont été servis, non pour un peu d'argent, mais par amour de Jésus-Christ, par tout ce que Rome, la ville des nobles patriciens, compte de distingué et de grand. Comment voulez-vous qu'une notion très claire d'un monde nouveau, fait de justice et de charité, ne sorte pas de tout cela ! Comment voulez-vous que, rentré sur la terre de France, l'ouvrier ne dise pas qu'il a compris où il devait chercher la solution du problème social ! Oui ce sont là les fruits savoureux et durables de ces visites *ad Limina*. Si quelqu'un doutait de leur saveur, qu'il demande à nos ouvriers ce qu'ils en pensent.

Une belle conférence

Hier soir, sur l'invitation de la Société Saint-Dominique, M. J.-D. Guay, maire de Chicoutimi, a bien voulu venir donner à la communauté une conférence sur son récent voyage d'Europe. M. Guay a visité l'Angleterre, la France, la Suisse, l'Italie et l'Espagne ; mais c'est de Paris, de Rome et de son pèlerinage à la sainte Maison de Lorette qu'il nous a principalement entretenus, donnant sur tous les sujets qu'il a traités des détails très intéressants.

C'est la première fois qu'un ancien élève de la maison nous revient ainsi en qualité de conférencier.

A plus tard des explications sur les "annonces" qui—mille fois hélas !—commencent aujourd'hui à nous envahir.

COTE, BOIVIN & CIE

IMPORTATEURS

EPICERIE

PROVISIONS

FERRONNERIES

En gros

N. B.—Nous faisons une spécialité de matériaux de constructions de toutes sortes.

CHICOUTIMI